



1^{ère} réunion de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur la revalorisation des salaires à GGE pour 2014

LE CHAUD et LE FROID (TRES FROID)

Lors de la présentation des résultats du premier semestre 2013, bénéficiaire de 187 millions d'euros, Thierry Martel, directeur général de Groupama SA déclarait : « Groupama renoue avec les bénéfices après deux exercices difficiles. C'est la preuve que **la mobilisation de toutes les équipes** a porté ses fruits » (communiqué de presse du 2 août 2013). L'espoir pour les salariés d'une juste récompense des efforts consentis depuis plusieurs années.

Hélas, la deuxième réunion de négociation au niveau national n'apporte rien de plus, le compteur reste bloqué à zéro ! Pas de revalorisation accordée par Groupama SA, juste la promesse de **grain à moudre** dans les entreprises du groupe.

Le début de la séance de négociation à Groupama Grand Est, que marque une surprésentation du bilan social de l'entreprise GGE par la DRH, laisse déjà présager du contenu de la proposition de la direction...

Conscient de l'attente de tous les salariés en matière de revalorisation des salaires compte tenu de trois dernières années difficiles à vivre professionnellement par tous, des pertes de salaire et d'avantages sociaux (complémentaire frais de soins, remboursement de frais de repas, véhicules de fonction, application particulière de l'accord national sur les garanties d'augmentations individuelles), et compte tenu de l'investissement professionnel de tous les salariés depuis la fusion, **les organisations syndicales de GGE** avaient décidé de maintenir à l'échelon régional une cohésion dans leurs revendications comme elles avaient su le faire au niveau national (voir dernier tract intersyndical).

LA PROPOSITION INTERSYNDICALE

Les organisations syndicales présentent leur revendication principale et demande une revalorisation des salaires de 2,5 %.

Revendication principale qu'elles accompagnent de sollicitations complémentaires, comme :

- la neutralisation de l'aliment tarifaire des contrats d'assurances des salariés,
- la prise en charge de la journée de solidarité
- des fermetures d'agences, de plates-formes téléphoniques sur des journées jouxtant certains jours de fêtes...

En parallèle, la CGT demande explicitement à ce que l'entreprise joue la transparence et l'équité sur ce qui sera réservé aux salariés et également aux membres de la direction pour cette négociation.

La CGT demande à ce que soient appliqués **sans déviance** les accords nationaux, à fortiori ceux qui touchent à la revalorisation des salaires (articles concernant les garanties d'augmentation individuelle), et cela en priorité à toute autre distribution individuelle.

Les organisations demandent à cette occasion à ce que les revalorisations prévues dans le cadre de l'article 12.3 n'impactent pas l'enveloppe de distribution de 0,7% de la masse salariale, comme c'était le cas auparavant.

LE CHAUD

Notre directeur jouit d'une bonne réputation auprès de toutes les organisations syndicales qui l'ont côtoyées dans ses précédentes fonctions. Et c'est pour cela, et malgré les déceptions que nous n'avons cessé de subir depuis la fusion, nous (la CGT en particulier) **voulons** lui faire confiance. Nous attendons de lui qu'il remotive les troupes, et cela passe par une considération dès aujourd'hui **de tous les salariés**.

Avant de présenter sa proposition, le directeur nous fait part de sa volonté d'opter pour une augmentation collective pérenne en pourcentage sur les salaires. (contrairement à la prime qui avait été octroyée par la précédente direction l'année dernière). Une partie du message que la CGT souhaitait entendre...

Le FROID (TRES FROID)

Réunion NAO du 22 novembre 2013 – Proposition de la Direction

Masse salariale de référence : **90 043 547 €**
(CDI - atterrissage fin 2013)

Effectif CDI au 31/10/2013

1411 collaborateurs

1387 collaborateurs classes 1 à 6

Revalorisation de 1% des SMF	0,10%	90 044 €
PEX (vieillesse)	0,35%	315 152 €
Mesures collectives	0,35%	315 152 €
Mesures individuelles	0,90%	810 392 €

131	collaborateurs concernés
1162	collaborateurs concernés
1387	collaborateurs concernés
env. 470 (1/3 effectif)	collaborateurs concernés

TOTAL **1,70%** **1 530 740 €**

Distribution de l'augmentation générale :

Classes 1 et 2	+ 0,6% SF plafond 35KE
Classes 3 et 4	+ 0,5% SF plafond 35 KE
Classes 5 et 6	+ 0,4% SF plafond 35 KE

Mini 113,35 euros / Maxi 210 euros

EN CLAIR

Les mesures de revalorisation du SMF (salaire minimum de fonction) - la mesure du GROUPE - et la revalorisation du SF (Salaire de fonction) - mesure de la Direction régionale - ne se cumulent pas ! Seule la plus élevée est appliquée :

Ainsi, pour les personnes concernées par le SMF (moins de 10% des salariés)

Classe	SMF 2013	1% UDSG	SMF 2014	Mesure annoncée GGE	Mesure réelle brute annuelle accordée par GGE
1	18 964	189,64	19153	0,6% (115 €)	21,00 €
2	19942	199,42	20141	0,6% (121 €)	10,58 €
3	22671	226,71	22897	0,5% (114 €)	0
4	26908	269,08	27177	0,5% (136 €)	0
5	31731	317,31	32048	0,4% (128 €)	0
6	55210	552,10	55762	0,4% (223 €)	0

Pour les autres, le compte n'y sera pas non plus. Alors que le GROUPE laissait entendre qu'il y aurait du **grain à moudre** dans les Caisses Régionales, les premières propositions de la direction régionale sont décevantes, à commencer par les faibles pourcentages de revalorisation par classes mais aussi par ce plafond bas de 210€ brut annuel qui continue de sanctionner ceux qui l'ont déjà été les années précédentes.

Pour la majorité, la revalorisation se traduit par une augmentation mensuelle nette de 8 à 12 €, soit 500g de café en grain à moudre. Nous ne pensions pas en NAO nationale que l'UDSG faisait du 1^{er} degré...

La CGT rappelle à travers ses principales exigences, qu'elle n'apportera sa signature que s'il y a une négociation qui apporte TRANSPARENCE, RESPECT, EQUITE et JUSTICE et donne de la MOTIVATION à TOUS LES SALARIES.

La Délégation syndicale CGT